



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 15 novembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
47	59

Date de convocation

9 novembre 2023

Finances – Budget principal – Décision modificative n° 3

**N° de la délibération
2023-617**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 15 novembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à l'Espace des Collines à St-Donat-sur-l'Herbasse sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Paul BARBARY, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, MM. Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Emmanuel GUIRON, Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Lynda MOUISSAT, Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Charles Henri RIMBERT, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL.

Excusés : M. Xavier AUBERT (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Laurent BARRUYER (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Paul BARBARY), Mme Béatrice FOUR (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Pascal BALAY), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Michèle VICTORY), Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE (représentée par son suppléant M. Xavier TRAVERSE), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à Mme Isabelle FREICHE), Mme Sandrine PEREIRA (pouvoir à Mme Christèle DEFRANCE), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Vincent ROBIN (représenté par sa suppléante Mme Lynda MOUISSAT), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Pascal BALAY, Mme Mélanie DONGEY, Mme Myriam FARGE, Mme Muriel FAURE, M. Isabelle GUILLIAUMET, Mme Agnès OREVE, M. Gérard ROBERTON, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n° 2023-209 du 5 avril 2023 approuvant le vote du budget principal 2023 ;

Vu la délibération n° 2023-365 du 7 juin 2023 approuvant la décision modificative n°1 du Budget principal ;

Vu la délibération n° 2023-524 du 20 septembre 2023 approuvant la décision modificative n°2 du Budget principal ;

Considérant l'avis du Conseil des Maires du 9 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 59 Voix pour
- 0 Voix contre

- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE la décision modificative n° 3 du budget principal :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	DEPENSES	RECETTES
002	Excédent de Fonct reporté (dissolution SM Ardèche Verte)		19 412,54
022	Dépenses imprévues	50 255,38	
023	Virement à la section d'investissement	436 998,52	
042	Dotations aux amortissements / Neutralisation	254 425,00	254 425,00
011	Charges générales	25 785,00	
012	Charges salariales	-64 412,77	
014	Atténuations de produits	15 000,00	
65	Autres charges de gestion courantes	-571 029,21	
66	Charges financières (transfert des intérêts payés pour la fibre)	192 296,00	
67	Charges exceptionnelles		
70	Produits des services		137 254,07
74	Subventions de fonctionnement		-71 706,59
75	Autres produits de gestion		-20 195,00
77	Produits exceptionnels		20 127,90
TOTAUX		339 317,92	339 317,92

INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	DEPENSES	RECETTES
001	Résultat antérieur (dissolution SM Ardèche verte)		1 911,48
021	Virement de la section d'exploitation		436 998,52
040	Dotations aux amortissements / Neutralisation	254 425,00	254 425,00
041	Opérations patrimoniales (rbst avances sur marchés)	758 057,00	758 057,00
024	Cession des immobilisations		-30 000,00
13	Subventions d'équipement	-140 000,00	-555 730,00
16	Transfert et Rbst du capital des emprunts Fibre	667 528,00	5 592 000,00
20	Immobilisations incorporelles	-188 545,00	
204	Subventions d'équipement	-170 000,00	
204	Transfert des participations ADN	3 757 000,00	
204	Participations ADN 2023	1 717 000,00	
21	Immobilisation corporelles	86 077,00	
23	Immobilisation corporelles en cours	-289 880,00	
26	Participation financières	6 000,00	
TOTAUX		6 457 662,00	6 457 662,00

- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercurol-Veunes, le 15 novembre 2023.